



Lundi 11 janvier 2021
Communiqué de presse

Portes-lès-Valence

Ouverture de la piscine Camille Muffat aux scolaires

En attendant l'ouverture complète de la nouvelle piscine, les scolaires peuvent déjà accéder aux bassins. Ce lundi 11 janvier, les élèves de CM2 de l'école Voltaire de Portes-lès-Valence sont les premiers à sauter dans l'eau en présence des élus.

C'est une bonne nouvelle pour les scolaires des communes environnantes (Beauvallon, Beaumont-lès-Valence, Etoile-sur-Rhône, Montéleger, Montmeyran et Portes-lès-Valence) qui devaient aller jusqu'à Valence pour suivre les programmes d'apprentissage. Chaque année, plus de 1 500 élèves* du primaire pourront maintenant faire leurs premières brasses dans les bassins de Camille Muffat. Dans le bassin d'apprentissage, les aménagements adaptés sont plus sécurisants pour les débutants. Avec ses 5 lignes d'eau, le grand bassin offre aussi plus d'aisance aux jeunes nageurs dans leurs déplacements.

Dans un premier temps, la piscine accueillera également des collégiens et des lycéens ainsi que les nageurs de moins de 18 ans des clubs sportifs (Enfants du Rhône et Valence Triathlon). L'ouverture au public, espérée depuis octobre dernier, pourra se faire dès le feu vert du gouvernement. Entièrement couverte, la piscine Camille Muffat permettra de nager toute l'année, ce qui n'était pas possible avec l'ancienne piscine de plein air. Avec son bassin d'apprentissage et ses jeux d'eau extérieurs, c'est l'équipement familial par excellence. Elle fera aussi le bonheur des sportifs grâce à son bassin de natation de 25 mètres et ses 5 lignes d'eau. Aux beaux jours, terrasses et solariums extérieurs offriront également un cadre propice à la détente.

Rappelons aussi que c'est la 5^e piscine en France à disposer d'une filtration céramique. Un procédé innovant qui assure en continu le traitement de l'eau et permet de réduire de façon significative la consommation d'eau.

Savoir nager, un enjeu vital dès le plus jeune âge

Du CP au CM2, l'Agglo assure l'apprentissage de la natation des élèves. Permettre aux enfants d'acquérir les bases du savoir nager et les protéger des risques de noyade est une priorité. A la fin du primaire, ils doivent savoir plonger, s'immerger, se laisser flotter, se déplacer sur une trentaine de mètres. L'Agglo prend en charge la planification des séances de natation, les déplacements des classes et la mise à disposition des maîtres-nageurs.

Chaque année, 12 700 scolaires apprennent à nager gratuitement dans les piscines de l'Agglo, à raison d'au moins 30 séances pendant leur scolarité.

* 953 élèves pour l'année scolaire 2020-2021

Contact presse

Herveline Réhault | 04 75 63 76 45 | 06 28 83 94 98 | herveline.rehault@valenceromansagglo.fr
valenceromansagglo.fr et suivez nous sur

